

Formations 2012

Contexte	<p>L'émergence de la problématique des personnes handicapées vieillissantes s'inscrit dans la logique de l'allongement de la durée de la vie. Ce vieillissement remet en question la barrière d'âge entre adultes handicapés / personnes âgées. Il interroge à la fois les dispositifs institutionnels et les pratiques professionnelles.</p> <p>Ce phénomène nécessite des modes d'accompagnement nouveaux sur le plan de la vie quotidienne, en termes de soins, sur le plan de l'articulation de l'intervention de différents services.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les enjeux liés au vieillissement des adultes handicapés, - Mieux comprendre les spécificités du vieillissement, - Présenter les réponses proposées pour les personnes handicapées vieillissantes, - Réinterroger les pratiques des professionnels concernés.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - La connaissance de ces publics sur le plan sociologique, - Les processus psychiques à l'œuvre dans le vieillissement : démence sénile, maladie d'Alzheimer et handicap, - Le regard en termes de déficits ou de troubles, la cohabitation entre usagers, - Les postures des professionnels : le rapport au corps, le rapport à la mort, la notion de bienveillance, le sens du projet individualisé, - L'adaptation des réponses de soins, d'accompagnement de la vie quotidienne et des activités, d'aménagement des locaux, - L'articulation avec les ressources de l'environnement.
Public	<p>Professionnels des établissements et services médico-sociaux</p>
Date	<p>19 mars & 2 avril 2012</p>
Référent	<p>Jean-Yves Broudic</p>
Coût	<p>400 € pour une durée de 12 heures</p>
Lieu	<p>CREAI de Bretagne - 2 B rue du Pâtis Tatelin –35700 RENNES</p>



Bulletin d'inscription



Les personnes handicapées vieillissantes

Bulletin à retourner **au plus tard 1 mois avant le début de la formation** à :

CREAI de Bretagne - 2 B, Rue du Pâtis Tatelin - 35700 RENNES - Fax. 02.99.63.41.87

N° d'enregistrement formation professionnelle : 53.35.01613.35

Nom de la structure : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Participants :

NOM	Prénom	Fonction
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Une convention de formation vous sera adressée avant le début de la formation.

A l'issue de la formation, des attestations de présence et de formation seront délivrées aux participants.

Intitulé de la formation : **Les personnes handicapées vieillissantes - N°9**

Dates : **19 mars & 2 avril 2012**

Coût : 400,00 € X _____ nombre de personnes

Coût total : _____ €

Règlement (à l'ordre du CREAI de Bretagne) :

par chèque ci-joint

par virement

sur facture

DOMICILIATION BANCAIRE : Crédit Mutuel de Bretagne - Agence de Rennes Maurepas

CODE BANQUE : 15589 **CODE GUICHET** : 35 197 **N° de compte** : 01229392143 **CLE RIB** : 43

NB : seules les inscriptions accompagnées du règlement ou de l'avis d'engagement administratif seront retenues, par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

Annulation :

Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, le CREAI de Bretagne se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation quinze jours avant la date prévue de déroulement.

Seule une annulation signifiée à l'adresse du CREAI de Bretagne par écrit 15 jours avant le début de la formation entraînera le remboursement des sommes versées déduction faite de 20 €. par participant (frais administratif et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû.

Date :

Signature du Directeur,

Cachet de l'établissement